Communauté de Commune du Canton de Montluel

85, Avenue Pierre Cormorèche 01120 MONTLUEL

Aménagement des locaux de la 3CM

85, Avenue Pierre Cormorèche 01120 MONTLUEL

C.C.T.P.

Lot N°03 PLATRERIE - PEINTURES - FAUX PLAFONDS

Sommaire

A PLATRERIE ISOLATION

0 Prescriptions particulières 3
0 1 Prescriptions techniques particulières 3

1 Préliminaires 7
1 1 Préambule à toutes les entreprises: 7

2 Plafonds 7
2 1 Plafond Plaque de plâtre CF 1/2 H 7
2 2 Isolation en plafond 200mm avec PV 7

3 Cloisons 8
3 1 Cloison Placo de 98/48 8

4 Enduits et dérivés 8
4 1 Raccords et garnissages 8

B PEINTURES

5 Peintures 9
5.1 Plafonds 9
5.1 1 Peinture en plafond 9
5.2 Murales 9
5.2 1 Peinture sur toile de verre. 9
5.2 2 Peintures murales 9
5.3 Boiseries 9
5.3 1 Peinture sur ouvrages intérieurs en bois neuf 9
5.3 2 Peinture sur ouvrages bois existants 10
5.4 Divers 10
5.4 1 Dépose revêtements / préparation murs exists 10
5.4 2 Peinture sur ouvrages métalliques 10
5.4 3 Peinture sur radiateurs fonte. 11
5.4 4 Dépose et repose de radiateurs 11
5.4 5 Peinture sur canalisations 11

6 Nettoyage 11
6 1 Nettoyage des locaux. 11

C FAUX PLAFONDS

7 Plafonds 12
7 1 Faux plafond semi encastré Alpina OP 12
7 2 Plafond dalle semi encastrée 600x600 Cortega 12

8 Divers 13
8 1 Dépose et repose de faux plafond 13

A PLATRERIE ISOLATION

0 Prescriptions particulières

0 1 Prescriptions techniques particulières

1.1 NATURE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser au titre du présent lot, comprenant :

1.1.1 CLOISONS ET DOUBLAGES:

En application des spécifications ci-avant du présent document, les travaux de doublages et cloisons comprendront :

- L'implantation et le tracé des cloisonnements, qui seront réalisés conjointement et solidairement avec le titulaire du lot menuiserie, y compris l'acceptation des tracés qui seront livrés à l'entrepreneur.
- Toutes sujétions pour éviter les remontées capilaires et désolidariser les pieds de cloisons et doublages des chapes en carrelage.
- Le bourrage des pieds de doublages en laine minérale, afin d'éviter tout pont thermique.
- **la mise en oeuvre de l'isolant sera réalisée de manière soigneuse avec une parfaite jonction entre les panneaux d' isolant**
  et comprendra un complément d' étanchéité au droit de chaque raccord des panneaux par du ruban adhésif collé coté pare vapeur.
- **Au moindre doute du maitre d'oeuvre sur la pose de l' isolant comme décrite ci-dessus, une vérification par caméra thermique au frais de l' entreprise sera éffectuée.**
- La fourniture et la mise en oeuvre des différentes ossatures nécessaires à la réalisation des doublages et cloisons, y compris calage et réglage.
- La fourniture et la fixation des plaques avec toutes sujétions de fixation sur l'ossature.
- Les angles de cloisons et doublages seront renforcés par une bande de renfort d'angle.
- Le traitement des joints selon les divers procédés
- Les raccords, garnissages et finitions nécessaires à l'achèvement des travaux après le passage des autre corps d'état.
- L'entrepreneur devra se conformer aux prescriptions des Avis Technique ainsi qu'aux prescriptions de mise en oeuvre du fabricant, tant en ce qui concerne les matériaux de montage et de liaison, que le montage proprement dit, les travaux de finition, etc...

Les dimensions limites d'utilisation fixées par le fabricant ne pourront en aucun cas être dépassées.

Les passages de tuyauteries, gaines, câbles, etc., à l'intérieur des cloisons à ossature métallique ainsi que les fixations d'objets sur ces ossatures, devront se faire conformément aux prescriptions du fabricant, et l'entrepreneur du présent lot devra en avertir les corps d'état intéressés.

L'aspect de surface ainsi que les tolérances de planitude des parements finis devront répondre aux conditions et prescriptions du chapitre VI du CCT 25.31.

Les cloisons de doublage et de distribution seront pourvues en pied de cloison d'une protection plastique pour prévenir toute remonté d'humidité dans toutes les pièces recevant une chape ou un carrelage scellé.

Une bande d'étanchéité de type PLACOETANCHE ou équivalent sera disposée de part et d'autre des cloisons de doublage et de distribution en périphérie des salles de bains.

1.2 FAUX-PLAFONDS :

En application des spécifications ci-avant du présent document, les travaux de faux plafonds comprendront :

- Les plans d'appareillage et études de calepinage des plafonds suspendus, avec soumission à l'avis du Maître d'Oeuvre,
- La fourniture et la mise en oeuvre des différentes ossatures nécessaires à la réalisation des faux plafonds, y compris calage et réglage,
- La fourniture et la pose des plaques dalles ou lames avec toutes sujétions de fixation à l'ossature,
- Les raccords et finitions nécessaires à l'achèvement des travaux après le passage des autres corps d'état. Un joint acrylique à la pompe sera exécuté entre la cornière périphérique des plafonds en dalle et la paroi d'appui pour une finition soignée.

...Suite de "0 1 Prescriptions techniques particulières..."

1.2.1 Enduits :

En application des spécifications ci-avant du présent document, les travaux d'enduits comprendront :

- La reconnaissance des subjectiles, tant pour en tirer tous renseignements utiles à la bonne marche du travail que pour vérifier leur état.
- La fourniture de l'outillage et du matériel nécessaire à l'exécution, tel que, échelles, échafaudages, machine à projeter...
- La fourniture et la mise en oeuvre des enduits à la main ou à l'aide d'une machine à projeter, selon la prestation demandée et les prescriptions du fabricant.
- Les raccords et finitions nécessaires à l'achèvement des travaux après le passage des autre corps d'état.
- Conformément à l'article 5.4 du CC 25.1, les tolérances de planitude seront les suivantes :

planitude locale : 1 mm sur 0,20 m ;
planitude générale : 10 mm sur 2 m (enduits sans nus ni repères).

1.2.2 Peinture:

En application des spécifications ci-avant du présent document, les travaux de peinture comprendront :

- La reconnaissance des subjectiles, tant pour en tirer tous renseignements utiles à la bonne marche du travail que pour vérifier leur état.
- Les travaux préparatoirs, tel que :

Sur béton et enduit ciment (ou bâtard)
- égrenage,
- exécution d'un enduit au couteau non repassé mais bien croisé en une opération.
- application d'une couche d'impression en peinture glycérophtalique mate diluée à 10 % de whit e spirit
- ponçage à sec, contrôle de l'état de surface et révision de l'enduit à la demande.

1.2.3 Sur plâtre ou plaques de plâtre

- égrenage à la demande,
- application d'une couche d'impression en peinture glycérophtalique mate diluée à 10 % de white spirit
- exécution d'un enduit de peinture type traditionnel non repassé mais bien croisé en une opération
- ponçage à sec, contrôle de l'état de surface et révision de l'enduit à la demande.

1.2.4 Nota

- la peinture d'impression peut être remplacée par application en plein, d'un primaire fourni par le fabricant.
- les impressions vinyliques ou autres peintures à l'eau sont proscrites.

- La fourniture et la mise en œuvre des travaux de peinture pour les locaux et les extérieurs, entièrement finis dans les règles de l'art.

- L'entrepreneur devra respecter les prescriptions du fabricant, concernant le mode de mise en œuvre :
  - -Avant application d'une nouvelle couche, toute révision sera faite, les gouttes et coulures seront grattées, toutes les irrégularités seront effacées.
  - -Une couche ne devra être appliquée qu'après séchage complet de la couche précédente.
  - -Après achèvement et séchage de la couche de finition :
    - les arêtes et moulures devront être dégagées ;
    - le ton définitif devra être tout à fait régulier et conforme au ton de l'échantillon accepté par le Maître d'oeuvre ou le Maître d'ouvrage;
    - les reprises ne devront pas êtres visibles ;
    - l'application ne devra donner lieu à aucune surépaisseur anormale dans les feuillures.

1.3 REVETEMENTS MURAUX COLLES :

- Les revêtements seront posés avec un adhésif émulsion de résines synthétiques ou une colles amylacée d'un type recommandé par le fabricant pour chaque matériau considéré.

- Les angles sortants comporteront un double encollage à la colle Néoprène.

- La pose se fera à joints vifs, rapprochés et bien serrés pour éviter le retrait.
Elle comportera toutes sujétions de coupes d'arasement en plafond, sur plinthes et huisseries, découpes d'interrupteurs ou prises (avec dépose, repose des plaques à la demande, etc...).

Nota : le collage doit s'effectuer dans les conditions de température requises indiquées par le fabricant des colles, ce qui peut impliquer le préchauffage des locaux.

1.4 CAS DE SUBJECTILES EXISTANT :

...Suite de "0 1 Prescriptions techniques particulières..."

- Sans objet.

1.5 ETAT DE FINITION DES REVETEMENTS

Le présent article déroge aux clauses du CCS du DTU 59.1 paragraphe d.
Il regroupe les états de finition des différents revêtements appliqués sur des subjectils de tous types.
Les différents types de finition indiqués ci-dessous sont ceux qui seront mensionnés dans les articles de description des ouvrages.

1.5.1 Finition C :

Le film de peinture, vernis ou lasure couvre le subjectile.
Il lui apporte un coloris, mais l'état de finition reflète celui du subjectile.
La finition C est d'aspect poché.

1.5.2 Finition B :

La planéité générale initiale du subjectil n'est pas modifiée.
Les éventuelles altérations accidentelles seront corrigées.
La finition B est d'aspect poché.
Il sera éventuellement admis de légés défauts d'épiderme et quelques petites traces d'outils d'application.

1.5.3 Finition A :

Pour tous les ouvrages prévus avec une telle finition selon prescriptions, l'entrepreneur aura implicitement à sa charge l'exécution de tous travaux préparatoires, apprêts, ponçages intermédiaires, etc., nécessaires pour obtenir un aspect fini sans aucun défaut.
Si pour obtenir ce résultat, une couche supplémentaire d'enduit ou de peinture était nécessaire, elle serait à la charge de l'entrepreneur.
L'aspect d'ensemble pourra être soit légèrement poché soit lisse.
Le rechampissage ne présentera aucunes irrégularités.

1.6 ECHANTILLONS ET MATERIAUX

L'entreprise devra obligatoirement préciser la marque et le type des produits qu'elle a prévu dans son offre, si ils sont différents de ceux prescrits au CCTP.

1.6.1 Suspentes et ossatures :

- Tous les éléments d'ossature des doublages, cloisons et des plafonds seront en acier galvanisé traité contre la corrosion et posés conformément aux prescriptions et recommandation du fabricant afin d'éviter tous désordres éventuels.
- Elle seront adaptées aux matériaux sur lesquels elles seront fixées.
- Leur calage et leur réglage sera réalisé sous la seule responsabilité du titulaire du présent lot avec notamment le respect des différentes hauteurs de plénums concernant les plafonds et des cotes d'implantation des plans concernant les doublages et cloisons.
- Leur mise en œuvre sera conforme aux prescriptions des procès verbaux de résistance au feu.

1.6.2 Cloisons

- Les plaques devront répondre aux prescriptions du DTU 25.41.
- Les carreaux de plâtre devront répondre aux prescriptions de l'article 2.1 du CCT 25.31.
- Les matériaux de joints et raccords seront des colles et du plâtre PFC répondant aux prescriptions de l'article 2.2 du CCT 25.31et dans tous les cas conformes aux impératifs de l'Avis Technique du matériau considéré.
Les matériaux résilients devront être conformes aux caractéristiques énoncées à l'article 2.4 du CCT 25.31.

1.6.3 Plafonds

- Tous matériaux ou produits ayant soufferts, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du stockage ou de l'exécution, seront refusés et leur remplacement sera totalement à la charge de l'entrepreneur.

- Les joues verticales au droit des décrochements de niveaux de plafond, des trappes, des trémies et des logements d'appareils de climatisations, s'il y a.

- Les renforcements d'ossatures pour maintenir les luminaires et leurs câbles d'alimentations s'il ya lieu.

...Suite de "0 1 Prescriptions techniques particulières..."

- Les découpes pour les passages de canalisations détecteurs incendie ou autres ouvrages à travers les plafonds suspendus ou leurs jouées.

- L'incorporation des trappes nécessaires selon le cas pour la visite du plénum (selon règles de sécurité) et pour l'accès aux organes de réglage de climatisation, vannes, boîtes de raccordement électriques, etc...
L'implantation et les dimensions de ces trappes sont à définir en accord avec les entreprises des corps d'état techniques.
Elles seront de présentation soignée et le plus discrète possible, compris cadre, contre-cadre, remplissage à fleur du plafond, charnières, carré de condamnation.

1.7 ENDUITS :

Les plâtres, eaux de gâchage, adjuvants, charges devront répondre aux prescriptions du chapitre II du CC 25.1.

1.8 ISOLANTS :

Les matériaux isolants devront être de 1ère qualité en l'espèce indiquée, et comporter un pare-vapeur dans tous les cas où celui-ci est nécessaire. Leur degré de résistance au feu devra répondre à celui exigé compte tenu du classement feu de la construction.

1.9 PEINTURES :

- Les peintures ainsi que les produits pour rebouchage et enduisage devront être choisis en fonction de l'exposition des surfaces extérieures et intérieures, exposition en atmosphère agressive, etc.
- Les peintures ainsi que les produits devront être compatibles avec le subjectile et compatibles entre eux. Les produits de marque seront uniquement utilisés suivant le mode d'emploi obligatoirement indiqué par le fabricant,
- les travaux préparatoires devront être compatibles avec ces produits de marque.
- Les couches d'impression devront être ajustées aux subjectiles en raison des différences d'absorption de ces derniers.

1.10 REVETEMENTS MURAUX COLLES :

- Les matériaux seront commandés obligatoirement de telle sorte qu'il y ait identité d'aspect de toute manière, ils seront classés par lots afin de minimiser les phénomènes de nuançage.
- Ils seront livrés avec leurs emballages et seront stockés dans des locaux présentant les conditions ambiantes requises.

1.11 ECHANTILLONS ET COLORIS :

L'entrepreneur devra effectuer toutes les applications d'essais qui seront nécessaires pour déterminer les coloris et les nuances de finition et pour mettre au point les modalités d'applications correspondantes, sans supplément de prix.

Aucun travail ne sera entrepris avant que la surface témoin correspondante ne soit agréée par l'Architecte.

L'entrepreneur doit comprendre dans ses prix, l'incidence de l'emploi de couleurs fines et vives qui seront demandées.

Il doit comprendre également, toutes les sujétions pour rechampissages et découpes de tons qui pourront être prévus dans le projet de décoration ou demandées par l'Architecte.

1.12 NETTOYAGE

- Tous déchets de matériaux seront évacués au fur et à mesure de l'avancement au frais du présent titulaire du lot.
- L'entreprise au fur et à mesure de son intervention, procédera au nettoyage des tâches d'enduits et de peintures sur tous les ouvrages.
- L'entreprise devra assurer le nettoyage soigné des locaux après exécution de ses ouvrages conformément aux exigences des prescriptions communes TCE.
- Le titulaire du présent lot aura également à assurer le nettoyage de ces ouvrages et de ceux des autres corps d'état de manière à livrer un bâtiment utilisable dans l'état à la réception des travaux. Ces travaux de nettoyage seront réalisés conformément aux prescriptions précisées ci-après dans la partie "description des ouvrages".

1.13 NOTA

...Suite de "0 1 Prescriptions techniques particulières..."

L'entreprise devra fournir au Maître d'œuvre :
- Les plans de calepinage
- Les détails d'exécution
- Les fiches techniques des produits utilisés
- Les procès verbaux de réaction au feu des matériaux employés
- Les procès verbaux de résistance au feu des plafonds et cloisons

1 Préliminaires

1 1 Préambule à toutes les entreprises:

Préambule à toutes les entreprises:

- Les entreprises devront impérativement se rendre sur le site avant la remise de leur offre.
Voir le détail des jours de visite dans le réglement de consultation.

- L' usage de l' ascenseur est strictement interdit aux entreprises même pour l'usage piéton.

- Aucun stationnement n' est autorisé sur le parking de la mairie, seul le chargement ou déchargement de matériel est autorisé.
Une zone de stockage extérieure avec cloture de chantier sera installée.

Les gravats de démolition ne peuvent être évacués que par l' escalier,
les descentes par goulottes en façades sont interdites.

Toutes remarques éventelles liées au CCTP
devront être formulées au maître d'oeuvre et portées sur une feuille en annexe à leur offre.

2 Plafonds

2 1 Plafond Plaque de plâtre CF 1/2 H

Plafond suspendu sur ossature en métal genre "Placostil" de chez BPB PLACO ou équivalent
constitué d'une ossature en acier galvanisé de 6/10°
d'entraxe 1.20m maximum, fixée au support par suspentes fixées sous charpente ou plancher
et fourrure F530 de 6/10° clipsées
- plafond constitué par 1 plaquede plâtre cartonné de **BA 18** vissée sous l'ossature.
- Mise en oeuvre conforme au DTU 25.41 et à l'avis technique
- Traitement des joints par bandes et enduit suivant recommandations du fabricant.
- parement livré prêt brut

Degré CF demandé: 1/2h. P.V à fournir

Localisation :

- 4ème Et. espace bureaux
- 3ème Et. : 35.00 m2 en prévision

2 2 Isolation en plafond 200mm avec PV

Isolation thermique
- 20 cm de laine de verre GR32 en deux couches croisées,
dont une avec pare vapeur.

Localisation :

- sur plafonds placos refaits décrits ci-dessus

3 Cloisons

3 1 Cloison Placo de 98/48

Cloison Placostil 98/48 de chez Pacoplâtre ou équivalent
constituée de la façon suivante :
- ossature métallique placostil avec rails et montants en acier galvanisé épaisseur de 6/10e, de 48mm de largeur.
- **montants doubles espacement de 0.40m**
- chaque parement constitué de **2 plaques BA 13 standard, soit 4 plaques au total.**
- fibre minérale en panneaux semi rigides disposée entre les montants verticaux, sans pare vapeur, Epaisseur de 50mm.
- joints traités suivant technique et avec les produits de placoplâtre (bande et enduit),
- mise en oeuvre conforme au DTU 25- 41 (ou avis technique pour les cloisons placostil) et aux recommandations de placoplâtre,
- réception de l' ouvrage conforme à la description faite par le fabricant.
L' ensemble prêt à être peint.
PV degré CF 1h00 à fournir

Pour Hauteur jusqu' à 3.00m entraxe montants simple 0.60m entraxe

Localisation :

- 4ème Et. espace bureaux
- 3ème Et.

4 Enduits et dérivés

4 1 Raccords et garnissages

Raccords et garnissages après passage des différents corps de métiers,
rebouchage des trous, garnissage de saignées, passage de doublage, cloisons et plafond.
Garnissages éxécutés à l'aide de produits compatibles avec les supports.
Pour l'ensemble de cette prestation

Localisation :

- Contre murs extérieurs emplacement des cloisons démolies
- Derrière faiences déposées
- Divers en prévision

B PEINTURES

5 Peintures

5.1 Plafonds

5.1 1 • Peinture en plafond

Peinture en plafond en 2 couches
blanc mat.
Support plafond Placostil ou dalle béton

Localisation :

- 4ème Et.: Hall devant ascenseur
- 4ème Et.: palier compris puits de lumière/désenfumage
- 4ème Et. bureau GDV 17.50m2

5.2 Murales

5.2 1 • Peinture sur toile de verre.

Fourniture et pose de toile de verre à peindre.
- classement M0.
- toile de 185 gr de chez Tassoglass ou équivalent
Compris :
- époussetage.
- une couche d'impression, application au rouleau ou par tout autre moyen approprié.
- pose de toile de verre en lès avec traçage de l'aplomb, coupes, arases nettes sur plinthes, en cueillie de plafond.
- marouflage et toutes sujétions de mise en oeuvre.
- peinture satinée à deux couches de teinte au choix .

Localisation :

- 4ème Et. espace bureaux
- 4ème Et. aménagt. wc
- 4ème Et. bureau GDV 41.00m2
- 4ème Et. cuisine transf. bureau
- 3ème Et.

5.2 2 • Peintures murales

Peintures murales
comprenant :
- égrenage et rebouchage, ponçage, époussetage
- rattrapage des bandes
- préparation des supports existants
- une couche d'impression
- peinture à deux couches, une sous couche et une couche de finition en laque peinture de type polyuréthane acrylique
- teintes au choix du maître d'ouvrage

Travail soigné, aspect lisse et satiné.

Supports neufs ou existants

Localisation :

- placard réunion

5.3 Boiseries

5.3 1 • Peinture sur ouvrages intérieurs en bois neuf

Peinture sur ouvrages intérieurs en bois neuf
comprenant :
- nettoyage des supports
Ponçage et dépoussiérage

...Suite de "5.3 1 Peinture sur ouvrages intérieurs en bois neuf..."

- 1 couche d'impression
- rebouchage, enduisage et ponçage si nécéssaire
- 2 couches de peintures polyuréthane acrylique teintes au choix
- Travail soigné, finition satinée

Et toutes sujétions de rechampissage et de protection des ouvrages périphériques

- teintes au choix de l'architecte .

Coefficient pour 2 faces
- portes intérieures : 2.20
- chassis vitrés : 2.20

Coefficient pour 1 face
- plinthes : 1.20
- huisserie encadrement seuls ou portes strat : développement

Localisation :

- 4ème Et. espace bureaux
- 4ème Et. aménagt. wc
- 4ème Et. bureau GDV (plinthes)
- 4ème Et. cuisine transf. bureau (plinthes)
- 3ème Et.

5.3 2 Peinture sur ouvrages bois existants

Peinture sur ouvrages bois existants
comprenant:
- lessivage
- grattage sur parties mal adhérentes
- mastiquage et ponçage au papier de verre
- 1 couche d'impression
- 2 couches de peintures polyuréthane acrylique teintes au choix
- tous rechampissages et sujétions.

Coefficient pour 2 faces:
- fenètres : 2.20
- portes intérieures: 2.20

Coefficient pour 1 face
- tablettes: 1.20

Localisation :

- 4ème Et. espace bureaux (fenêtre, tablettes)
- 4ème Et. bureau GDV
- 4ème Et. cuisine transf. bureau
- 3ème Et.

5.4 Divers

5.4 1 Dépose revêtements / préparation murs exists

Préparation des murs existants
comprenant:
- décolage / arrachage de la tapisserie ou du revêtement existant
- rebouchage des trous
- égrenage

et toutes sujétions de préparations pour parements prêts à peindre

Localisation :

- 4ème Et. : bureau GDV

5.4 2 Peinture sur ouvrages métalliques

Peinture sur ouvrages métalliques
compris:
- préparation du fond brossage, ponçage, grattage et lessivage pour éliminer toute trace de salissure et partie friables.

...Suite de "5.4 2 Peinture sur ouvrages métalliques..."

- 2 couches de laque brillante à base de résine Alkyde Type Rubbol AZ de Sikkens ou équivalent
- application à la brosse compris protection des ouvrages adjacents et tous rechampissages
- coloris au choix de l' architecte

Coefficient pour une face : 1.1

Localisation :

- 4ème Et.: porte ascenseur

5.4 3 • Peinture sur radiateurs fonte.

* Peinture sur radiateurs fonte.
compris:
- préparation du fond brossage, ponçage, grattage et lessivage pour éliminer toute trace de salissure et partie friables.
- couche de peinture antirouille application au rouleau ou par tout autre moyen approprié, chaque couche étant croisée.
- 2 couches de peintures glycéraphaliques teintes au choix

Localisation :

- 4ème Et. espace bureaux : 9 u.
- 4ème Et. bureau GDV : 1 u.
- 4ème Et. cuisine transf. bureau: 1.u
- 3ème Et.: 3 u.

5.4 4 • Dépose et repose de radiateurs

Dépose et repose de radiateurs aciers pour les travaux de peintures

5.4 5 • Peinture sur canalisations

Peinture sur canalisations
Compris :
- Brossage, dégraissage, époussetage
- Une couche de primaire d'accrochage
- 2 couches de laque brillante à base de résine Alkyde Type Rubbol AZ de Sikkens ou équivalent
- application à la brosse compris protection des ouvrages adjacents et tous rechampissages
- coloris au choix du maître d'ouvrage

Localisation :

- linéaire en prévision

6 Nettoyage

6 1 • Nettoyage des locaux.

Travaux de nettoyage des locaux.
Compris :
- balayage, enlèvement des gravats restant.
- grattage de tous matériaux adhérents.
- nettoyage très soigné des sols.
- dépoussiérage des sols collés.
- nettoyage des revètements verticaux.
- nettoyage des menuiseries.
- nettoyage des plafonds.
- nettoyage des vitrages.
- nettoyage des appareils sanitaires.
- nettoyage de la quincaillerie.

Cet ensemble très soigné vaut.

Localisation :

- ensemble des locaux traités

C FAUX PLAFONDS

7 Plafonds

7 1 Faux plafond semi encastré Alpina OP

Faux plafond en dalles de 600 x 600 semi encastré
- Fourniture d'un faux plafond en dalles de fibres minérales, prépeintes en usine texture décor aspect blanc lisse micro perforé
de type ALPINA OP des Ets AMSTRONG ou produit équivalent.
dimensions 600x600 mm, épaisseur 15 mm, à bords feuillurés,
- épaisseur 15 mm,
- teinte blanche,
- coefficient d'absorption acoustique : αw = 0.90
- classement au feu EEA Euroclass A2 -s1, d0
- résistance à l'humidité : 95% RH
- dalles de laine de roche agglomérée,
- Poids 2.4 kg au m2.
- Pose suivant dessin de calpinage, sur un réseau ossature apparente de teinte blanche
- Profils porteurs disposés parallèlement suivant un entre-axes de 1,20 ml, profils entretoises verrouillés perpendiculairement aux porteurs tous les 0.600 m et verrouillés aux entretoises pour former un module de 600/600.
- Mise en oeuvre suivant prescriptions de pose définies par le fabricant et suspension de l'ossature sous la charpente de toiture (fermettes), à l'aide de suspentes appropriées.
- Finition en rives à l'aide de cornière teintée fixée directement à la paroi.
- Tous accessoires d'assemblage, de suspension et de renforcement au droit des luminaires, suspentes, cavaliers, clavettes et autres.
- Sont inclus toutes les coupes droites ou biaises, découpes, entailles, percements, déchets d'emploi, frais d'échafaudages nécessaires.
- Nettoyage des locaux, sortie et évacuation des gravois à la décharge publique.

Localisation :
- 4ème Et. espace bureaux (hors hall)
- 3ème Et. (sauf rangt)

7 2 Plafond dalle semi encastrée 600x600 Cortega

Faux plafond en dalles de 600 x 600 semi encastré
- Fourniture d'un faux plafond en dalles de fibres minérales, prépeintes en usine texture décor "TEGULAR CORTEGA 30"
(feuillures en rives de plaques) des Ets AMSTRONG ou produit équivalent.
- Dalles de 600/600,
- épaisseur 15 mm,
- teinte blanche,
- classement au feu M 1.
- Poids 3,50 kg au m2.
- Pose suivant dessin de calpinage, sur un réseau ossature apparente de teinte coordonnée à la couleur des dalles.
- Profils porteurs disposés parallèlement suivant un entre-axes de 1,20 ml, profils entretoises verrouillés perpendiculairement aux porteurs tous les 0.600 m et verrouillés aux entretoises pour former un module de 600/600.
- Mise en oeuvre suivant prescriptions de pose définies par le fabricant et suspension de l'ossature sous la charpente de toiture (fermettes), à l'aide de suspentes appropriées.
- Finition en rives à l'aide de cornière teintée fixée directement à la paroi.
- Tous accessoires d'assemblage, de suspension et de renforcement au droit des luminaires, suspentes, cavaliers, clavettes et autres.
- Sont inclus toutes les coupes droites ou biaises, découpes, entailles, percements, déchets d'emploi, frais d'échafaudages nécessaires.
- Nettoyage des locaux, sortie et évacuation des gravois à la décharge publique.

Localisation :
- 4ème Et. aménagt. wc
- 3ème Et. : rangt

8 Divers

8 1 Dépose et repose de faux plafond

Dépose et repose de faux plafonds
comprenant:
- dépose et le stockage et la protection des plaques de plafond (local à proximité à voir avec le maître d' ouvrage) (ossature primaire maintenue)
- Repose des plaques et adaptations ossatures après modifications diverses suivant plans, sous-oeuvres, démolition de cloisons, cloisons neuves
- **complément de plaques neuves en prévision 50% de la surface déposée.**

et toutes sujétions.

Localisation :

- 4ème Et. liaison informatique du bureau GDV à baie de brassage: prévision 30.00m2
- 3ème Et. : salle du conseil (démolition cloison pour intégration portes coulissantes): prévision 15.00m2